

Grandes lignes

La Bibliotheca Alexandrina a le plaisir de vous inviter à participer à sa Foire Internationale du Livre, organisée annuellement comme convenu dans la perspective de jeter la lumière sur de différents thèmes spécialisés, entre autres : « Les enfants », « Les femmes » et « L'édition électronique ». En outre, la foire a rendu hommage à un nombre de pays arabes et étrangers, dont : l'Algérie, la Mauritanie, la France, le Maroc et l'Arabie Saoudite.

Il est à noter que la Foire Internationale du Livre de la Bibliotheca Alexandrina a réussi à développer l'industrie du livre au cours de ces dernières années sur les plans arabes et internationaux. Aussi, est-elle parvenue à initier les jeunes à la lecture, étant le point de rencontre aussi bien des lecteurs que des hommes de lettres et des intellectuels où ils partagent leurs idées et conceptions littéraires.

A) Informations générales

- 1- La foire se tiendra **du 6 au 20 Juillet 2026**.
- 2- La foire sera officiellement inaugurée le **lundi 6 juillet 2026** par des allocutions d'ouverture.
- 3- Les horaires d'ouverture de la foire s'étaleront tous les jours **de 10h00 à 22h00**, et le vendredi **de 14h00 à 22h00**.
- 4- Les pavillons ont des surfaces variées et chacun d'eux sera équipé d'une table, de deux chaises, et d'étagères pour l'exposition des livres. (Une prise électrique ou toute autre facilité payante pourra être assurée sur commande).

B) Participation

- 1- Les demandes de participation devront être déposées à la Bibliotheca Alexandrina au plus tard le **3 juin 2026** avec la mention de la surface approximative du pavillon (sachant que les surfaces disponibles commencent par **12 m²** et que la location du mètre est de **1800 L.E.** pour les Egyptiens et **133 \$** pour les étrangers TVA comprise).
- 2- La participation à la foire est limitée aux éditeurs, membres l'Union des Editeurs, aux représentants d'Etats, d'institutions et d'organisations publiques, ainsi qu'aux institutions et organisations internationales, à l'exclusion des distributeurs des livres.
- 3- Les frais de participation pourront être payés par chèque ou en espèces, sans frais bancaires, comme suit :

BANKING INFORMATION

US Dollar

Beneficiary's Bank Name: Central Bank of Egypt, Cairo.
Full Address: 54 El Gomhoria St., Cairo – Egypt
Swift Bank Code: CBEGEGCXXXX
Beneficiary Account No. 4082191768
Beneficiary Cust. Name: Alexandria Bibliotheque
IBAN: EG580001000100000004082191768

Euro

Beneficiary's Bank Name: Central Bank of Egypt, Cairo.
Full Address: 54 El Gomhoria st., Cairo-Egypt
Swift Bank Code: CBEGEGCXXXX
Beneficiary Account No. 4082191771
Beneficiary Cust. Name: Alexandria Bibliotheque
IBAN: EG740001000100000004082191771

British Pound Sterling

Beneficiary's Bank Name: Central Bank of Egypt, Cairo.
Full Address: 54 El Gomhoria St., Cairo – Egypt
Swift Bank Code: CBEGEGCXXXX
Beneficiary Account No: 4082191784
Beneficiary Cust. Name: Alexandria Bibliotheque
IBAN: EG140001000100000004082191784

- 4- Les participants seront priés de remplir lisiblement le formulaire de participation, au cas où la maison d'édition ne saisirait pas les informations demandées sur Word.
- 5- La direction de la foire se chargera de la gestion des demandes de location ; et favorisera la participation du plus grand nombre possible d'éditeurs.
- 6- En fonction des surfaces disponibles, la direction de la foire déterminera la superficie des pavillons, au cas où il lui serait impossible d'accorder aux maisons d'édition l'espace demandé. Ces dernières seront appelées par la suite à verser la somme exigée pour la location des pavillons.
- 7- Les éditeurs sont priés de payer les frais de location avant l'attribution des pavillons.

- 8- Le paiement est effectué par virement bancaire au compte de la Bibliotheca Alexandrina à la Banque (La totalité du montant est transférée sans facturer à la BA aucun frais bancaire). Et en nous fournissant la preuve de paiement (swift bank).
- 9- **Concernant les maisons d'édition Egyptiennes** :Le versement est également effectué à travers le système de paiement électronique à la caisse de la BA – El Chatby, Alexandrie (Carte Visa ou Mastercard), ou bien à la maison Sinnari au Caire, aux soins de M. Osama Fahmy (01008874665).
- 10- Au cas où le remboursement des frais de la location du pavillon serait demandé, l'équivalent de 10 % sera déduit du montant total de la participation.
- 11- Les formulaires de participation doivent être envoyés **à la Bibliotheca Alexandrina par télécopie ou courriel, ou y être déposés en personne.**
- 12- La liste des titres d'ouvrages doit être envoyée sur papier ou par courriel au plus tard le **17 juin 2026.**
- 13- Le comité organisateur a tout le droit de refuser la participation de quelques éditeurs/maisons d'édition sans se justifier.

C) Facilités générales

- 1- Une campagne médiatique (dans les journaux, la radio, la télévision et les réseaux sociaux) sera lancée par la direction de la foire pour couvrir l'événement.
- 2- Un centre de presse pour les services des médias sera disponible lors de la tenue de la foire.
- 3- Un service de télécopie et de photocopie sera mis à la disposition des éditeurs/maisons d'édition.

D) Procédures d'expédition (à l'intention des maisons d'édition arabes et étrangères)

- 1- Le nom et les coordonnées détaillées de la foire doivent être clairement mentionnés sur les livres et les colis expédiés.
- 2- Les colis doivent être expédiés à la Bibliotheca Alexandrina, au plus tard 15 jours avant l'inauguration de la foire.
- 3- Les colis doivent être expédiés à Alexandrie par voie aérienne, maritime ou terrestre et transportés par la suite aux locaux de la foire où ils seront stockés jusqu'à son inauguration. A noter que **les frais d'envoi et de transport seront pris en charge par les participants** (jouissant de la

liberté de traiter avec la compagnie de transport de leur choix ou avec laquelle ils ont précédemment entrepris un certain nombre d'affaires).

- 4- Une liste de colisage détaillant le contenu de chaque colis doit être établie et y incluse.

E) Directives générales

- 1- Les responsables des pavillons sont priés d'envoyer le formulaire de participation des représentants joint au présent document dûment rempli et l'accompagner d'une copie de leur carte d'identité/passeport, au plus tard le **14 juin 2026**.
- 2- La direction de la foire sera chargée d'arranger et distribuer de manière appropriée les pavillons selon le plan prescrit par le comité organisateur. Les participants sont tenus de respecter intégralement le règlement de la foire ; et ne sont pas autorisés à contester la décision du comité en ce qui concerne l'emplacement des pavillons qui leur seront désignés.
- 3- Tout(e) éditeur/maison d'édition souhaitant arranger autrement son pavillon est prié(e) de s'adresser à la direction de la foire.
- 4- Les éditeurs participant à la foire s'engagent à prendre en charge les frais de réparation d'éventuels endommagements ; et la compensation exigée sera déterminée par le comité organisateur.
- 5- Les représentants des stands sont priés de respecter l'espace qui leur est alloué au sein de la foire du livre. En cas de dégradations constatées sur leurs stands respectifs, ils devront en assumer les frais de réparation et d'indemnisation, conformément aux décisions de la commission d'organisation de la foire du livre.
- 6- Il n'est permis de manger, boire ou fumer que dans les espaces prévus à de telles fins.